FRANCE BOIS FORÊT
INTERPROFESSION NATIONALE
www.franceboisforet.fr

FBIE
Interprofession nationale
France Bois Industries Entreprises

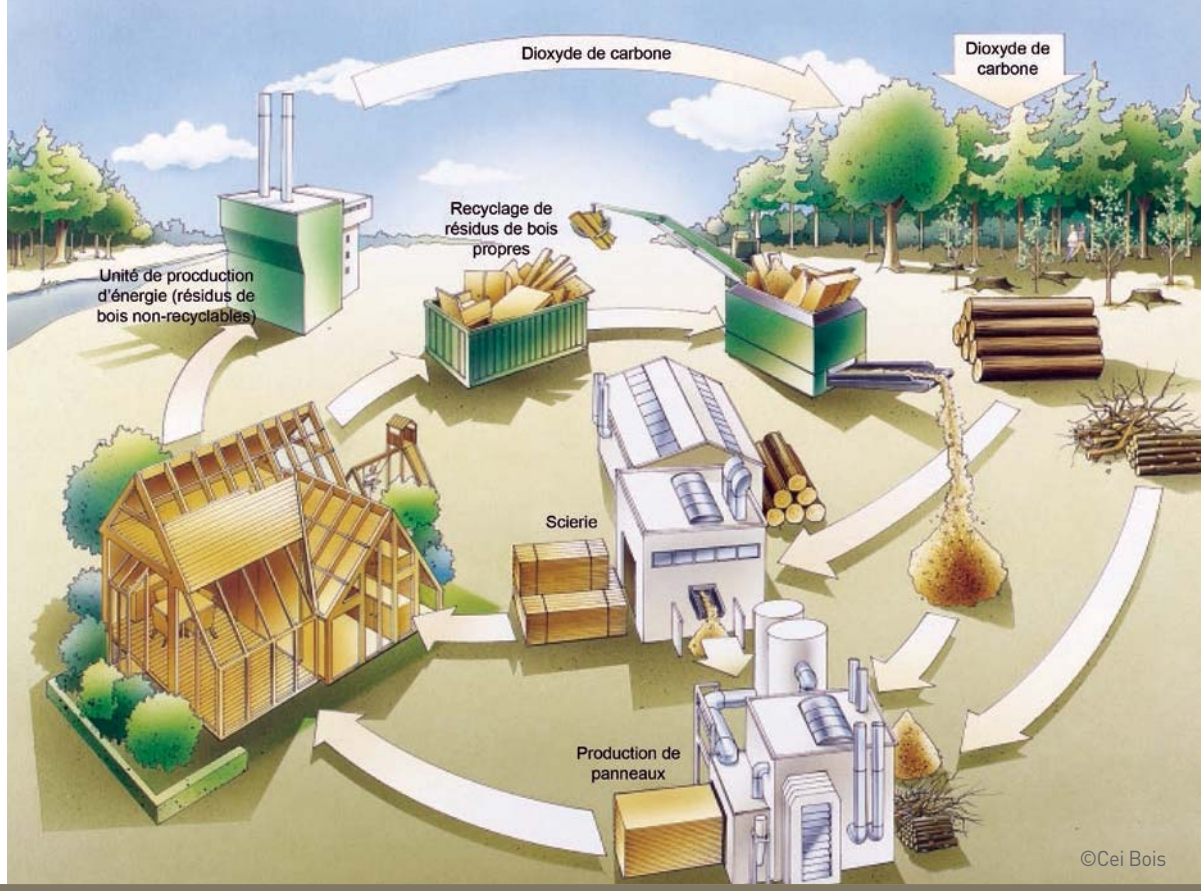

LE PROJET FORÊT-BOIS pour la France

France Bois Forêt (FBF) et France Bois Industries Entreprises (FBIE) sont à l'initiative du « Projet Forêt-Bois pour la France » dont l'objectif est de développer, de façon conjointe, à l'horizon 2020, une filière Forêt-Bois stratégique à haut potentiel écologique, économique et social.

Le « Projet Forêt-Bois pour la France » **associe l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois, et met en avant leur rôle primordial** pour lutter contre les effets du changement climatique et favoriser le développement de l'économie, notamment à travers la création d'emplois ancrés dans les territoires.
Le co-financement de ce projet pourra être assuré dès la création **d'un Fonds Forestier Stratégique Carbone (FFSC).**

LA FILIÈRE **EN CHIFFRES**

- **16 millions d'hectares** de forêt soit 28 % du territoire
- **440 000 emplois** répartis sur tout le territoire :
  - 190 000 à l'amont
  - 250 000 à l'aval
- **60 milliards d'euros** de chiffre d'affaires :
  - 20 milliards d'euros pour l'amont
  - 40 milliards d'euros pour l'aval

Une vision stratégique, économique, écologique, sociale à l'horizon 2020

LE PROJET FORÊT-BOIS POUR LA FRANCE RÉPOND AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ :

- La création de 25 000 emplois non délocalisables,
- La contribution à l'objectif de création de 500 000 logements par an,
- Le respect des engagements biomasse énergie du paquet Énergie-Climat français
- La création de valeur ajoutée par des PME-PMI,
- La réduction significative du déficit commercial,
- Une forêt adaptée au changement climatique,
- Le maintien de la biodiversité et des services éco-systémiques,
- L'optimisation de la collecte de bois,
- La valorisation de tous les usages du bois.

Un nécessaire investissement d'intérêt général

La mise en place d'un projet stratégique de la filière Forêt-Bois nécessite des investissements importants estimés à 250 millions d'euros à partir de 2014.

IL S'AGIT EN EFFET :

- D'apporter un appui à la gestion durable, au renouvellement de la forêt et à son amélioration pour l'adapter au changement climatique ;
- D'accroître l'exploitation raisonnée de la forêt ;
- De renforcer la compétitivité des industries et des entreprises de l'aval ;
- De développer la recherche et le développement pour adapter les essences au changement climatique ;
- De fabriquer des produits plus techniques ou plus élaborés (engineering wood products, systèmes constructifs, chimie verte, biomatériaux), de développer la formation et le marketing.

La création d'un Fonds Forestier Stratégique Carbone

©Jacques DEGENEVE/CRPF Rhône Alpes

Le Projet Forêt-Bois répond aux préoccupations et aux attentes de la société française à moyen et long terme, tout en étant attentif aux tensions économiques particulièrement fortes dans la période actuelle. Il est porté par la Profession, les Pouvoirs publics (Europe, Etat, collectivités territoriales) et un Fonds Forestier Stratégique Carbone (FFSC) à créer.
Nombre de mesures déclinées dans ce projet correspondent aux actions visées par la directive européenne pour l'utilisation des crédits carbone, à savoir, l'adaptation au changement climatique, le piégeage du carbone par la sylviculture, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'isolation.

L'impact de la filière Forêt-Bois sur l'atténuation du changement climatique sera de 25 % en moyenne sur la période 2013-2020, dont 16 % pour la séquestration Forêt-Bois et 9 % pour les émissions évitées. **La filière est donc légitime pour solliciter la création du Fonds Forestier Stratégique Carbone (FFSC) alimenté par 25 % des montants annuels issus de la mise aux enchères des quotas carbone dès le 1er janvier 2013.**

France Bois Forêt et
France Bois Industries Entreprises
10, avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS

Service Presse
PRIMAVERA COMMUNICATION
Sylvain AUDIGOU - Cyrielle VANDENBROUCKE
55, rue de Paris - 92110 CLICHY
Tél. : 01 55 21 63 85
www.primavera.fr

La forêt et le bois : formidables outils de lutte contre le réchauffement climatique

Le changement climatique observé ces dernières années est une menace pour la pérennité d'un certain nombre de peuplements forestiers et, par conséquent, pour la biodiversité et les services éco-systémiques rendus par la forêt, comme le souligne le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) du ministère de l'Écologie.

La filière Forêt-Bois est un acteur majeur de la lutte contre le réchauffement climatique grâce à :

- **La captation et le stockage du carbone réalisés par les végétaux au moyen de la photosynthèse ;**
- **Au stockage du carbone dans les produits bois ;**
- **La substitution du bois à d'autres matériaux plus énergivores ;**
- **La substitution du bois énergie aux énergies fossiles (au sein du paquet des énergies renouvelables).**

L'impact du secteur sur le bilan carbone de la France est tel qu'il compense déjà aujourd'hui 22 % des émissions nationales. Il pourrait atteindre 30 % d'ici 2020 grâce au présent projet. À contrario, sans mesures volontaristes, la disparition du puits forestier est probable à l'échéance 2040.
Or, dans les négociations post Kyoto (Durban), la France s'est engagée à préserver son puits carbone forestier…

CARBONE &

De la forêt aux produits finis, un projet cohérent et créateur d'emplois

Des mesures prises seulement en amont de la filière ne permettraient pas une utilisation optimale des bois issus des forêts françaises. **Des mesures simultanées doivent être adoptées pour développer la transformation et l'utilisation du bois dans l'ameublement, l'emballage ou la pâte à papier et, plus particulièrement, dans la construction, pour répondre aux besoins des marchés.**
En ce sens, l'amélioration de la compétitivité des scieries et la structuration du secteur de la construction bois sont impératives.

Ces efforts sont créateurs de valeur ajoutée et d'emplois ruraux et industriels répartis sur tout le territoire national.
Ils sont également facteurs de rétablissement de la balance commerciale de la filière bois et de la filière énergétique (réduction des importations de résineux, augmentation de l'ordre de 30 % des exportations de panneaux et d'autres produits à valeur ajoutée, baisse significative des importations des énergies fossiles grâce au bois énergie).

France Bois Forêt
Interprofession nationale

FBIE
Interprofession nationale
France Bois Industries Entreprises

Un plan d'action selon deux axes

PÉRENNISER LA FORÊT :

Par le développement des pratiques de gestion forestière durable, par le renouvellement dynamique des peuplements (planter et régénérer de façon naturelle assistée au rythme d'1 % par an), par l'adaptation des essences au changement climatique et par l'accroissement raisonné de la mobilisation du bois (de 1,5 Mm^3 en 2014 à 11 Mm^3 en 2020). Actuellement, le potentiel est loin d'être exploité.

Pour une meilleure exploitation de la ressource, l'animation territoriale au niveau des propriétaires forestiers, les investissements en infrastructures (routes, pistes, dessertes, places de dépôt et de chargement), et les moyens de récolte seront déterminants afin de répondre notamment à la forte demande en bois énergie voulue par le Grenelle de l'Environnement.

EMPLOIS, LA FILIÈRE S'ENGAGE

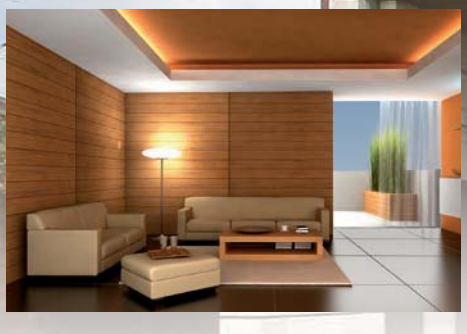

VALORISER LA RESSOURCE BOIS :

Par le respect de la hiérarchie des usages en fonction des valeurs ajoutées créées (du bois énergie et du bois industrie au bois d'œuvre), par l'adaptation à la demande de la production de bois et des produits issus du bois, par l'augmentation de l'utilisation du bois dans la construction et les autres secteurs, avec une attention particulière pour les bois feuillus.

Le développement des entreprises Forêt-Bois est une condition sine qua non de la réussite de ce projet. Elles doivent être encouragées à s'adapter aux marchés, et leurs efforts doivent être soutenus par des dispositifs en faveur de l'innovation, de l'investissement, de l'exportation, de la promotion des produits issus du bois auprès du grand public.

LE PROJET FORÊT-BOIS POUR LA FRANCE
MARDI 10 JUILLET 2012

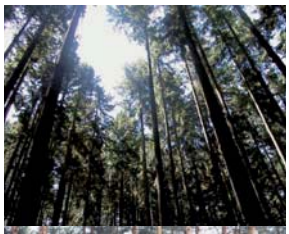

FRANCE BOIS FORÊT

France Bois Forêt a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Aux côtés des acteurs de la filière, elle a pour ambition de promouvoir le développement économique de toute la filière Forêt-Bois en France, selon différents leviers :

- **La promotion de l'utilisation du matériau bois** par le grand public, les professionnels et les autres secteurs de l'économie française,
- La mise en lumière de **la place essentielle qu'occupe la forêt française dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre** (captation et le stockage du carbone réalisés par les végétaux au moyen de la photosynthèse),
- **La valorisation de tous les métiers forestiers.**

France Bois Forêt cofinance des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition des données statistiques, de recherche et de développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Elle regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, les grainiers et les reboiseurs, et les professionnels de la première transformation du bois : récolte, scierie, rabotage, parquet massif, emballage en bois, caisses, palettes et emballages légers.

Les organisations professionnelles membres de FRANCE BOIS FORÊT

FNB :	Fédération Nationale du Bois
FNCOFOR :	Fédération Nationale des Communes Forestières
FPF :	Fédération des Forestiers Privés de France
FBT :	Fédération des Bois Tranchés
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique Semences d'arbres
LCB :	Le Commerce du Bois
ONF :	Office National des Forêts
UCFF :	Union de la Coopération Nationale Française
SEILA :	Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée
SIEL :	Syndicat national des Industries de l'Emballage Léger en bois
SNPF :	Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers
SYPAL :	Syndicat de l'Industrie et des Services de la Palette
UNEP :	Union Nationale des Entreprises du Paysage

Les membres associés de FRANCE BOIS FORÊT

CNPF :	Centre National Professionnel de la Propriété Forestière
CNIEFEB :	Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois
FNEDT :	Fédération Nationale des Entrepreneurs du Territoire
IRB :	Inter Régions Bois

Les instances dirigeantes de FRANCE BOIS FORÊT

Président :	Laurent DENORMANDIE, Président de la Fédération Nationale du Bois
Vice-présidents :	Henri PLAUCHE-GILLON, 1er Vice-Président Président Fédération des Forestiers Privés de France
	Claude VAN DEN ABEELE, 2ème Vice-Président Représentant du Syndicat Emballage Industriel Logistique Associés
Directeur Général :	Jean-Emmanuel HERMÈS

Contact FRANCE BOIS FORÊT
10, avenue de Saint Mandé
75012 PARIS
Tél. : 01 40 19 81 14
www.franceboisforet.fr

LE PROJET FORÊT-BOIS POUR LA FRANCE
MARDI 10 JUILLET 2012

FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES

La forêt et le bois constituent un enjeu stratégique pour la France, souligné à Urmatt en Alsace le 19 mai 2009. Cet enjeu est multiple :

- **La forêt française est en croissance,** en surface et en production annuelle. Or, aujourd'hui, **cette production annuelle n'est pas valorisée** de façon optimale, loin de là. Cette valorisation est un véritable challenge pour les industries transformatrices du matériau et pour les entreprises utilisatrices.

- **Les industries et les entreprises utilisatrices du bois, créatrices d'emplois,** sont réparties dans tout le pays et jouent ainsi un rôle important dans l'aménagement du territoire.

- En matière de participation à la réduction de l'effet de serre, **la forêt est une véritable pompe à carbone.** Sa gestion durable assure, par l'exploitation des produits bois, une continuité dans le fonctionnement de cette pompe. L'utilisation du bois, sous toutes ses formes, permet de stocker ce carbone et ce, d'autant plus longtemps que les produits bois sont utilisés dans la fabrication de biens durables.

Le regroupement des organisations professionnelles de l'aval du secteur Forêt-Bois-Ameublement au sein de France Bois Industries Entreprises représente 240 000 emplois, répartis sur le territoire national, et 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires. FBIE a pour ambition de développer et de valoriser la filière, et entend répondre aux défis posés par la crise.
Dans ce but, FBIE a défini ses orientations stratégiques articulées autour de cinq axes qui mettront en lumière l'impact de la filière bois sur la cohésion sociale et l'emploi partout en France :

- **Mobiliser les bois** pour valoriser la croissance de la forêt française,
- **Redéfinir la politique bois énergie** en synergie avec la hiérarchisation (emploi, valeur ajoutée) des usages,
- **Développer l'utilisation du bois** en général et dans la construction plus particulièrement,
- **Contribuer à l'émergence d'une bio-économie** en valorisant tous les apports du bois : développement durable et impact écologique,
- **Communiquer** pour faire connaître le potentiel du bois et développer son usage.

Les organisations professionnelles membres de FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES

CAPEB-UNA-CMA :	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises Union Nationale de l'Artisanat Charpente Menuiserie Agencement
FFB-CMP :	Fédération Française du Bâtiment Charpente Menuiserie Parquet
FFPPC :	Fédération Française des Producteurs de Pâtes de Cellulose
FIBC :	Fédération des Industries Bois Construction
FNB :	Fédération Nationale du Bois
LCB :	Le Commerce du Bois
UFC :	Union des Fabricants de Contreplaqué
UIB :	Union des Industries du Bois
UIPP :	Union des Industries des Panneaux de Process
UNIFA :	Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement

Les instances dirigeantes de FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES

Président :	Luc CHARMASSON, Président de l'UIB /FIBC
Vice-présidents :	Jean-Marc LOUVET, Président de la FFPPC Jean-Marc DESMEDT, Président de la CAPEB-UNA-CMA Jean-Marie LACOMBE, Président de l'UNIFA Laurent DENORMANDIE, Président de la FNB Laurent DE SUTTER, Président de l'UIPP
Déléguée générale :	Emmanuelle BOUR-POITRINAL

Contact FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES
10, avenue de Saint Mandé
75012 PARIS
Tél : 01 40 19 49 24